

Extrait du procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres
qui ont assisté à la séance : 23

Séance du 21 mai 2026

Sous la présidence de M. le Maire, Stéphane SGRIST

Présents :

M. Christophe ELSAESSER, Mme Christine GILL, M. Denis WACHBAR, Mme Marie-Christine LEGRAND, M. Jonathan WEBER, Mme Sophie OTTENWAELDER-BRIAIS, M. Fabrice GALLIOT, Adjoint au Maire
Mme Marie-Antoinette SYLVESTRE, M. Jean-Paul BARTH, Mme Nadine GUTHAPFEL, M. Michel GOETTELMANN, M. Manuel DREISZKER, Mme Linda ABDELNEBI, Mmes Sabrina DUSSOURD, Flavie MARTORANA, Justine HUART, M. Antoine TORTOSA, M. Laurent BECK, Mmes Sandrine DEMAY, Anne-Catherine CARL-DORIDANT, Bénédicte SADOWNICZYK, M. Damien SCHMITT, Conseillers municipaux

Absences excusées :

Anne BEZIER donne pouvoir à Marie-Christine LEGRAND
Marc DEYBER donne pouvoir à Christophe ELSAESSER
Manuela CRISTIANI donne pouvoir à Christine GILL
Raphaël JEUDY donne pouvoir à Manuel DREISZKER

7. Finances – Développement économique – Elections – Personnel administratif – Baux agricoles et viticoles – Sécurité

RAPPORTEUR : M. Christophe ELSAESSER

7.2. Versement d'une subvention à l'amicale des anciens pompiers de Châtenois

DELIBERATION 21052026/03

D'anciens pompiers se sont réunis en AG en début d'année et ont décidé de continuer l'activité associative de l'amicale des pompiers de Châtenois. Ils ont décidé de modifier le nom de l'association, compte tenu de la fin d'activité de la caserne de Châtenois, en la nommant dorénavant « amicale des anciens pompiers de Châtenois ». Les nouveaux statuts ont été déposés au Tribunal.

Compte tenu de l'activité associative effective, de leur part active au Slow Up dès ce mois de juin, il est proposé de les inclure à la liste des associations castinétaines actives, et de leur verser une subvention de 200€. Cette subvention de 200€ sera versée annuellement à compter de 2027.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DECIDE de verser une subvention exceptionnelle de 200€ (C/65748) à l'amicale des anciens pompiers de Châtenois.

POUR : 25
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Laurent BECK et Christophe ELSAESSER ne prennent pas part au vote.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

DELIBERATION EXECUTOIRE
Pour extrait conforme
Châtenois, le 26 mai 2026

Stéphane SIGRIST
Le Maire,



Nadine GUTHAPFEL
La secrétaire de séance,